



PROJET DE CHANGEMENT DE CONTROLE INDIRECT D'EPC

Paris, le 18 Juin 2020,

La Société annonce qu'elle a obtenu du Commissariat aux Assurances du Luxembourg la décision de non-objection attendue.

Cette décision marque la levée d'une autre condition suspensive à l'acquisition de la totalité du capital d'EJ Barbier par 4 Décembre SAS¹.

¹ Cf. Communiqué des 13 janvier et 3 juin 2020.